

Communiqué de presse

3 décembre – Journée internationale des personnes en situation de handicap

Aujourd’hui plus qu’hier, il est essentiel de rappeler que les personnes en situation de handicap ont les mêmes droits que tout un chacun, dans le respect de la Convention ONU relative aux droits des personnes en situation de handicap.

C'est ce qu'Esenca fera du 1^{er} au 5 décembre 2025.

Les droits toujours mis à mal

Aujourd’hui, notre société n'est toujours pas inclusive ni accessible. Cette journée internationale est l'occasion pour Esenca de sensibiliser le large public aux handicaps et à leurs réalités. Que l'on soit en situation de handicap ou pas, nous avons les mêmes droits ! Dans les faits, c'est loin d'être le cas : droits non effectifs, précarisation, absence de politiques publiques ambitieuses en matière de prise en compte du handicap, etc. ! C'est pourquoi Esenca a décidé de voir les choses en grand et de disposer une bâche de 6 m de long sur 2 m de large sur la façade de nos bureaux, Place Saint-Jean, au cœur de Bruxelles.



« Nous le savons, être en situation de handicap augmente le risque de précarité¹. Pourtant, les politiques publiques à tous les niveaux de pouvoir ne tiennent pas assez compte des réalités de vie très différentes que peuvent traverser les personnes en situation de handicap. Aujourd’hui plus que jamais, nous devons non seulement préserver les droits acquis, mais travailler activement la question de la discrimination et des stéréotypes persistants en la matière », explique Nathalie De Wispelaere, chargée de communication chez Esenca.

Une bâche nationale



Du lundi 1^{er} décembre au vendredi 5 décembre, et à l'occasion du 3 décembre, Esenca — en collaboration avec Dito, l'ASBL néerlandophone qui traite du handicap au sein du réseau Solidaris — rappellera l'importance de défendre les droits des personnes en situation de handicap grâce au déploiement d'une bâche de sensibilisation. Cette bâche porte le message suivant « **Handicap ou pas, on a les mêmes droits !** ». De plus, des pin's violettes 03/12, créés en 2011 collectivement avec plus de 30 associations « handicap », seront disponibles à l'accueil du

¹ Voir étude Esenca « Handicap et précarité : quel impact sur la qualité de vie ? »

<https://www.esenca.be/etude-2023-handicap-qualite-de-vie/>

bâtiment. Montrez haut et fort votre engagement en faveur des droits des personnes en situation de handicap : portez le pin's ou un accessoire violet et postezez votre photo sur les réseaux sociaux.

Défendez vos droits !

Depuis plus de 100 ans, Esenca milite et travaille à rendre effectifs les droits les plus essentiels des personnes en situation de handicap : pouvoir disposer d'un niveau de **vie digne, d'un pouvoir d'achat, d'un accès aux soins, à la vie sociale, citoyenne, associative et familiale**. Notre société est encore loin d'être inclusive. Aujourd'hui encore, **le handicap est la deuxième cause de discrimination** selon Unia². Les mesures du gouvernement Arizona, et notamment la révision de la loi relative aux allocations handicap, risquent d'exclure et de précariser toujours plus les personnes en situation de handicap.

Des actions sur le terrain autour du 3 décembre

De nombreuses activités sont également prévues sur le terrain en Fédération Wallonie-Bruxelles, notamment par les Entités Territoriales d'Esenca.

- Brabant Wallon
 - Marché de Nivelles le 29/11 : distribution des pin's
 - Manifestation playmobil
 - Tél. 010 84 96 47
- Liège
 - Collectif 3/12 : journée sportive à destination des maisons des jeunes de la ville — tester des sports adaptés.
 - QUAND? Le mercredi 3 décembre 2025, de 14 à 17h
 - OÙ? Au Hall Sportif de Cointe, Boulevard Gustave-Kleyer 1F/002 à Liège
 - POURQUOI? Pour informer et sensibiliser le citoyen sur l'importance de l'inclusion.
 - Radio 48FM Radio papote : enregistrement de l'émission de radio le 1/12 (diffusion le 03/12) sur :
 - Handisport
 - Femmes et handicap
 - Politiques et handicap
 - Avec capsules radio
 - 04 341 63 06 (en matinée)
- Luxembourg
 - Mise en ligne sur les réseaux d'un vidéo sur le handicap invisible le 3 décembre afin de présenter les séances d'auto hypnose pour apprendre à gérer la douleur chronique.
 - Tél.061 23 11 37

² Statistiques des critères de discrimination et les domaines les plus représentés dans les dossiers d'Unia : <https://www.unia.be/fr/publications-et-statistiques/chiffres-dunia>

- Mons Wallonie picarde
 - Exposition « Sans mot pour le dire » dans les locaux de l’agence Solidaris de Baudour et diffusions d’un diaporama sur le sens de cette journée du 03/12 dans toutes les agences Solidaris Mons Wallonie picarde.
 - Tél. 068 84 84 97
- Namur
 - Après-midi de sensibilisation et de mises en situation auprès des enfants de l’accueil extra scolaire de Gesves — Gesves Extra.
 - Présentation du CAN (Collectif Accessibilité Namur) et de ses membres.
 - Tél. 081 77 78 00

Contacts presse :

Nathalie De Wispelaere — 02 515 06 55

Esenca — 02 515 02 65

Pour toute question handicap,

Appelez notre contact center du lundi au vendredi de 8h à 12h

Tél. 02 515 19 19

Email esenca.contactcenter@solidaris.be

Esenca

Esenca défend toutes les personnes en situation de handicap, atteintes de maladie grave, chronique ou invalidante.

Véritable syndicat des personnes en situation de handicap depuis plus de 100 ans, Esenca agit concrètement pour faire valoir les droits de ces personnes : lobbying politique, lutte contre toutes formes de discriminations, campagnes de sensibilisations, services d'aide et d'écoute, apport et partage d'expertise pour construire une société toujours plus inclusive, etc.

Nos missions, services et actions

- Conseiller, accompagner et défendre les personnes en situation de handicap, leur famille et leur entourage
- Militier pour plus de justice sociale
- Informer et sensibiliser le plus largement possible sur les handicaps et les maladies graves et invalidantes
- Informer le public sur toutes les matières qui le concernent
- Promouvoir l'accessibilité et l'inclusion dans tous les domaines de la vie
- Lobbying et plaidoyer politique via de nombreux mandats

Un contact center

Pour toute question sur le handicap ou les maladies graves et invalidantes, composez le **02 515 19 19** du lundi au vendredi de 8h à 12h. Il s'agit d'un service gratuit et ouvert à toutes et tous.

Handydroit®

Service de défense en justice auprès des juridictions du Tribunal du Travail. Handydroit® est compétent pour les matières liées aux allocations aux personnes handicapées, aux allocations familiales majorées, aux reconnaissances médicales, aux décisions de remise au travail et aux interventions octroyées par les Fonds régionaux.

Handyprotection

Pour toute personne en situation de handicap ou de maladie grave et invalidante, Esenca dispose d'un service technique spécialisé dans le conseil, la guidance et l'investigation dans le cadre des législations de protection de la personne en situation de handicap.

Cellule Anti-discrimination

Esenca identifie les situations de discriminations relatives au handicap et en assure le suivi : écoute, interpellations, médiation, recherche de solutions avec la personne concernée, etc.

Esenca est par ailleurs le point d'appui UNIA en ce qui concerne les situations discriminantes liées au « critère protégé » du handicap. Cela veut dire qu'Esenca peut introduire un signalement directement auprès d'Unia à la demande d'une personne. Votre employeur refuse de mettre en place les aménagements de travail recommandés par votre médecin ? Votre enfant rencontre des difficultés au sein de son école pour bénéficier d'adaptations nécessaires lors des contrôles ou des examens ? Votre administration communale ne donne pas de suite favorable à votre demande d'emplacement de parking PMR ? N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule anti-discrimination. Elle investiguera la situation et si cela s'avère nécessaire et avec votre accord, signalera la situation à UNIA. La

cellule anti-discrimination peut alors vous aider à faire parvenir tous les éléments dont auront besoin les services d'Unia afin de procéder à l'analyse de votre dossier.

Handyaccessible

Notre association dispose d'un service en accessibilité compétent pour :

- Effectuer des visites de bâtiments et de sites et proposer des aménagements adaptés
- Analyser des plans et vérifier si les réglementations régionales sont respectées
- Auditer les événements et bâtiments selon les critères d'usages «Access-i» et délivrer une certification
- Proposer un suivi des travaux pour la mise en œuvre de l'accessibilité

Contact

Tél. : 02 515 02 65 • www.esenca.be • esenca@solidaris.be



POUR UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE, SOLIDAIRE ET ACCESSIBLE